

L'année associative démarre le 1^{er} septembre et se termine à l'AG du fin août suivant :
du 01/09/2022 au 31/08/2023 = année associative 2022/2023

Créer une section

Toute section comprend au minimum cinq membres ; ces cinq membres doivent être adhérents de Français du monde-adfe, c'est-à-dire être à jour de cotisation.

Premières démarches :

1) Tenir une Assemblée générale constitutive

Elle élira un bureau comprenant au moins : un président, un secrétaire, un trésorier. Le bureau est élu pour une durée allant jusqu'à la première Assemblée générale ordinaire de la section.

2) Rédiger des statuts en conformité avec les statuts nationaux

Les statuts sont votés par l'Assemblée générale. Ils peuvent être succincts et souvent un simple règlement intérieur suffit si la législation du pays d'accueil n'exige pas de statuts. Le siège peut vous aider dans la rédaction de statuts et tient à votre disposition un modèle de règlement intérieur.

3) Envoyer au siège de Français du monde-adfe

- le procès verbal (PV) de l'Assemblée générale (AG) constitutive
- les bulletins d'adhésions (pour les nouveaux adhérents) signés.
- Les cotisations : 22 euros par adhérent.
23 euros pour les adhésions en ligne (1 euro de frais de gestion).

4) Relations avec les conseillers consulaires

Prendre contact et établir des relations régulières avec les conseillers consulaires membres de l'association afin qu'ils soient invités comme membres permanents, à titre consultatif, lors des réunions des instances locales des sections (bureaux, CA...). Cette mesure, adoptée à l'unanimité par le Conseil d'administration du 13 mars 2015 vise à maintenir une relation de proximité des conseillers consulaires avec les sections dans le cadre d'échanges naturels d'informations, de points de vue ... pour une plus grande efficacité de leurs actions.

5) Déclarer la section

- aux autorités françaises locales : consul, ambassadeur (en leur demandant de bénéficier des dispositions ministérielles relatives aux « droits » des associations : représentation etc.),
- La reconnaissance de la section Français du monde-adfe par les autorités françaises permet :
- d'obtenir un affichage dans les locaux du consulat pour informer les Français sur la vie de Français du monde-adfe ;
- d'obtenir si besoin est, les autorisations concernant les manifestations qu'elle organise ;
- de participer, au nom de Français du monde-adfe, aux diverses réunions du conseil consulaire (bourses, emploi, action sociale) et éventuellement, au conseil d'administration de l'école française.
- et, éventuellement, aux autorités du pays d'accueil (se renseigner sur la législation locale).

Fonctionnement de la section - Les relations avec le siège parisien sont faites d'échanges permanents :**1) Le siège diffuse aux sections :**

- ✓ Les courriers et circulaires nécessaires à la vie de la section par courrier électronique aux responsables (présidents, vice-présidents, secrétaires, trésoriers)
 - les listes électorales consulaires (LEC) une fois par an en mars/avril.
Français du monde-adfe envoie à chacune de ses sections, sous forme d'un tableau Excell, la liste de chaque poste consulaire. Vous pouvez les utiliser à des fins exclusivement associatives, et jamais commerciales, pour vous faire connaître, diffuser informations pratiques et positions de notre association. Toutefois la prudence s'impose : on utilise les listes mais on ne les diffuse pas. Rien n'interdit d'utiliser les adresses email de la LEC à des fins d'information, à condition d'offrir clairement aux destinataires la faculté de se "désabonner" par un simple clic et de bannir toute publicité commerciale de la lettre.
 - ✓ des fiches pratiques
 - ✓ les documents concernant :
 - les conseils consulaires en formation enseignement français à l'étranger - bourses scolaires (CLB) : préparations et comptes rendus des CLB
 - France Horizon
 - la Caisse des Français de l'étranger (CFE)
 - les Comité Consulaire pour la Protection et l'Action Sociale (CCPAS)**etc.**
 - ✓ La charte graphique (logo, dépliant, affiche, codes de couleurs)
- ➔ Les comptes rendus de réunion de bureau national et des conseils d'administration sont disponibles dans « le coin des adhérents » de notre site internet.

2) Le siège se tient à la disposition des sections pour :

- ✓ donner des informations sur la citoyenneté des Français établis hors de France
- ✓ réaliser des supports de communication et pour la réalisation graphique (documents graphiques PDF haute définition pour imprimeur).

Les outils disponibles :

Le site de Français du monde-adfe : www.francais-du-monde.org

Les sections peuvent reprendre toutes les actualités et communiqués du site pour leur lettre électronique et autres blogs et site internet.

Merci de nous communiquer le nom du responsable de la section ainsi qu'une adresse courriel pour la page : <http://www.francais-du-monde.org/nous-rejoindre/nos-sections-dans-le-monde/>

La lettre d'information : envoyée environ à un million d'exemplaires par mois, les sections peuvent reprendre toutes les actualités et informations à partager sur les réseaux sociaux de sections.

Les réseaux sociaux :

La page Facebook de l'association :

<https://www.facebook.com/francaisdumonde/>

- Aimer la page @francaisdumonde-adfe
- Partager des liens postés par la page Facebook FDM-Adfe avec @francaisdumonde-adfe

- Veille : faire remonter un post au siège

Twitter : suivez le fil twitter du national twitter.com/Fdmadfe

Nous recommandons aux sections qui créent leur compte Twitter d'utiliser le dernier logo et de bien faire attention à la dénomination exacte de notre association.

- Suivre @Fdmadfe
- Retweeter les tweets FDM-adfe avec le hashtag #françaisdumonde et le compte Twitter @Fdmadfe
- Veille : faire remonter un post au siège

Instagram : <https://www.instagram.com/francaisdumondeadfe/>

- Suivre le compte @francaisdumondeadfe
- Aimer les photos
- Envoyer des photos au siège

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/francais-du-monde---adfe>

- Suivre le compte
- Partager les informations

Le forum : Vous êtes invités dans notre nouvel espace de discussion sur un « Google Groupe » avec cette adresse mail : forum_fdmadfe@googlegroups.com

Ce forum est un lieu important pour les demandes d'informations, échanges entre nous. Nous vous invitons à le rejoindre nombreux, en cliquant sur le lien suivant :

https://groups.google.com/forum/#!forum/forum_fdmadfe

Le magazine «Français du monde» : Désormais notre magazine est publié sous forme numérique. Il est envoyé aux adhérents à l'adresse électronique qu'ils ont communiquée au siège de Français du monde-adfe. Il est à diffuser sur les réseaux sociaux.

La carte de présentation de Français du monde-adfe destinée aux nouveaux adhérents, aux sympathisants, à diffuser partout autour de vous.

Les affiches en format A3 et A2 et les **autocollants** sont à diffuser partout autour de vous.

Les outils recommandés en section :

Créer et administrer une page Facebook :

Accès et lien : <https://fr-fr.facebook.com/>

Nous encourageons toutes les sections à créer une page Facebook, outil moderne et très simple d'utilisation, permettant de cibler un réseau rapide et efficace. N'hésitez-pas à demander au siège comment mettre en place cette page et surtout de nous avertir de sa mise en ligne.

Merci d'utiliser le dernier logo et de bien faire attention à la dénomination exacte de notre association. La page Facebook de votre section devrait être sur ce modèle :

Français du monde-adfe **Portugal (nom de la section) ou Français du monde Portugal**

Exemples de pages de sections sur Facebook :

<https://www.facebook.com/francais.du.monde.adfe.Portugal/>

<https://www.facebook.com/FrancaisdumondeLosAngeles>

<https://www.facebook.com/francaisdumondeadfe.costarica>

<https://www.facebook.com/fdmpologne/>

<https://www.facebook.com/adfeistanbul/>

<https://www.facebook.com/francaisdumonde.marrakech>

<https://www.facebook.com/francaisdumondecambodge/>

Vous pouvez également ouvrir des comptes Twitter et Instagram.

3) en retour la section informe :

le siège :

- ▶ signale les événements graves concernant la sécurité de nos compatriotes ;
- ▶ informe le siège de la composition du bureau de la section et fournit les coordonnées des responsables et lui envoie les comptes rendus des assemblées générales (PV d'AG)
- ▶ informe des manifestations qu'elle organise (invitations, CR et photos)

La section s'implique :

dans la vie de Français du monde-adfe :

- en envoyant des représentants mandatés à l'Assemblée générale tenue à Paris fin août ;
- en proposant des candidats :
 - au conseil d'administration de Français du monde-adfe,
 - à l'élection des conseillers consulaires
 - au conseil d'administration de la CFE ;
- en participant à la rédaction du magazine « Français du monde » ;
- en réagissant aux appels du siège (pétitions, enquêtes, concours photos et autres).

Sur le terrain

1) Relations avec les autorités

Parmi les autorités françaises locales, le consul est l'interlocuteur privilégié de Français du monde-adfe. Il est bon de l'informer, ainsi que l'ambassadeur, de la composition du bureau, de lui rendre une visite de courtoisie, d'honorer toutes les invitations du poste diplomatique ou consulaire.

Ne pas hésiter à faire valoir, éventuellement, les droits de Français du monde-adfe, association reconnue d'utilité publique, en particulier pour l'égalité de traitement avec d'autres associations.

Autant que de besoin, vous devez maintenir par principe de bonnes relations avec les autorités du pays d'accueil, ne serait-ce que pour obtenir aisément des autorisations lors de certaines manifestations publiques. Il convient de présenter les vœux de Français du monde-adfe, de prévoir des invitations lors de conférences ou d'expositions, etc.

2) Participation aux conseils consulaires

Les conseils consulaires sont le résultat de l'action de Français du monde-adfe : il est impératif pour chaque section d'y tenir toute sa place à côté du conseiller consulaire, membre de droit.

Des responsables compétents et aguerris doivent être proposés au consul, seul habilité à désigner les représentants des associations :

- au conseil consulaire pour la protection et l'action sociale (CCPAS) ;
- au conseil consulaire en formation enseignement français à l'étranger - bourses scolaires (CLB) ;

- au conseil pour l'emploi et la formation professionnelle (quand il y en a un) ;
- à la Commission administrative (= révision des listes électorales).

Rappelons à ce propos que tout citoyen inscrit dans un centre de vote peut consulter, uniquement sur place, les listes électorales en dehors de la période de révision.

3) Problèmes de sécurité

Faire en sorte d'obtenir de l'ambassade que les associations représentatives soient tenues au courant des plans de sécurité et puissent déléguer un représentant auprès des autorités compétentes ou, au moins, être consultées en cas de difficultés (par exemple lors de la constitution d'une cellule de crise).

Français du monde-adfe doit avoir en réserve sa propre liste d'îlotiers, à proposer au consul sans attendre.

4) La section informe :

les adhérents et/ou les Français de l'étranger d'informations pratiques :

- Permanence de Fdm-adfe
- Permanence du conseiller consulaire de Fdm-adfe et/ou du conseiller AFE
- Permanence juridique au consulat de France
- Communiquer les infos des sessions AFE, du groupe des élus Fdm-ES,
- dates des prochaines activités / rencontres / visite d'un sénateur
- activités les concernant - associatives ou autres : donc du sang, planning des films français à l'institut français, marche pour l'environnement, championnats d'orthographe, journée des nouveaux arrivants, festivals divers, journée de la Science, Debout pour le climat, Forum des associations,...
- Date de dépôt des dossiers de demandes de bourses scolaires, etc.
- pratique : renouvellement permis de conduire, passeport, etc.
- dates des tournées consulaires

5) La convivialité est la condition de la vitalité de l'association

Elle passe par des animations et des rencontres. Plus ces animations sont ouvertes, mieux c'est. Il faut profiter de ces occasions pour proposer l'adhésion (table avec revues, bulletins d'adhésion et un responsable persuasif).

Il est donc important de définir si l'animation que vous proposez est réservée aux adhérents ou ouverte aux non-adhérents. Gardez à l'esprit qu'une animation doit au minimum être neutre financièrement, mais qu'il est préférable qu'elle rapporte. Il faut constituer un matelas financier pour y puiser les moyens de développer l'association, d'augmenter sa notoriété et de mener des actions de solidarité.

Vous trouverez de nombreuses fiches dans le coin des adhérents du site internet :

<http://www.francais-du-monde.org/le-coin-des-adherents/>

Exemple d'activités :

Rencontres / soirées / dîners à thème / conférence-débat :

journées des femmes, droit des femmes, retraite, bourses scolaires, inscription dans l'enseignement supérieur en France, réchauffement climatique, préparation des prochaines élections (européennes, ...), bilinguisme, multilinguisme, égalité hommes/femmes, fiscalité, sécurité des Français, protection sociale, droit d'asile, réseaux sociaux, rencontre avec un sénateur des Français de l'étranger, films, chanteurs, livres, avenir de l'enseignement français à l'étranger, sujet d'actualité, repas interculturel,...

Solidarité :

- Repas solidaires : somme versée à une association caritative, à une ONG

- ▶ Course solidaire : fonds versés à la recherche pour la lutte contre le cancer du sein
- ▶ Récoltes de dons suite tempêtes, tremblements de terre, incendies, inondations...
- ▶ Aide juridique
- ▶ Accompagnement des prisonniers et de leur famille
- ▶ Les enfants dans le monde avec Médecins sans frontières
- ▶ Ateliers « emploi » (démarches, stratégie...)
- ▶ Animation dans une maison de retraite avec jeux, goûter
- ▶ Participation au Téléthon des Français de l'étranger (vente de décorations de Noël, de pâtisseries, défis sportifs...)

Ecologie :

- ▶ Pique-nique citoyen
- ▶ nettoyage de plages, des forêts
- ▶ marche citoyenne pour le climat

Culture

- ▶ Visites de musées avec guide/conférencier ;
- ▶ Concerts
- ▶ Fête de la Musique
- ▶ cafés littéraire

Activités sportives :

- ▶ Randonnées (établir un planning en début d'année / informer du niveau de marche : débutant, confirmé, etc.) ;
- ▶ bowling ; pétanque ; mini-golf ;

Trésorerie

Dans toute association à but non lucratif, la maîtrise du domaine financier est **déterminante pour le succès** du projet. Trop souvent les petites associations ont tendance à nier la contrainte financière, en s'en désintéressant ou en la négligeant. Or la contrainte financière est inhérente au projet ; elle est **source de dynamisme**. La fonction de trésorier n'est en rien une fonction passive et le trésorier n'est pas un simple caissier ou comptable, il doit être un moteur.

La part nationale des cotisations est fixée à 22 € depuis l'Assemblée générale 2015.

Le Bulletin d'adhésion est à faire remplir et signer aux nouveaux adhérents ; toutes les rubriques sont importantes. Veillez à le faire signer par un responsable de section.

Il appartient aux sections de fixer le montant de l'adhésion localement en privilégiant, autant que faire se peut, une modulation du montant selon la capacité contributive des adhérents.

A noter que l'année associative démarre le 1er septembre et se termine à l'Assemblée générale de l'année suivante (fin août) ; il est important d'en tenir compte pour l'envoi des cotisations.

Si vous choisissez le règlement par virement bancaire, précisez bien le nom de la section et le motif de l'opération, cela évitera des confusions lors de l'enregistrement comptable.

Adhésion en ligne

Le montant de la part nationale de l'adhésion en ligne versée au siège est de 23 euros.

Vous pouvez désormais régler l'ensemble des cotisations en ligne sur le site de l'association en cliquant sur ce lien :

<http://www.francais-du-monde.org/le-coin-des-adherents/paiement%20cotisations/>

ou bien dans le coin des adhérents du site internet :

www.francais-du-monde.org

Rubrique « coin des adhérents » en haut à gauche

mot de passe : le demander au siège

Païement cotisations

Le tarif de base de l'adhésion internet est de 25 euros mais les sections sont libres de fixer un tarif supérieur à condition d'en informer le siège qui modifiera le formulaire en ligne.

Le siège conserve la somme de 23 euros (22 € de part nationale + 1€ de frais de gestion) ;

- La différence revient aux sections.

Pour faciliter la gestion nous vous proposons de déduire la somme qui vous revient d'un prochain envoi de cotisations.

Coordonnées bancaires / IBAN :

FRANCAIS DU MONDE - ADFE
62 BOULEVARD GARIBALDI
75015 PARIS

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE		
Code Banque 10107	Code guichet 00168	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00910180654	Clé 44	
Domiciliation BRED PARIS MAUBEUGE		
Numéro de compte bancaire international : FR76 1010 7001 6800 9101 8065 444		

Quelques idées d'activités rémunératrices

Certaines activités peuvent être réservées aux adhérents. D'autres peuvent être « ouvertes » ; la participation des « extérieurs » peut être plus élevée que celle des adhérents.

Pour constituer un fonds de caisse :

- Pot de rentré, beaujolais nouveau, couscous convivial, fête de l'été
- Foire au livre / Bouquinerie
- Vide grenier / vide cartons (meubles, accessoires mode, articles de puériculture, livres, Bandes dessinées, Jeux vidéo, Jouets, Petit électroménager, Vêtements, Bijoux fantaisies, vaisselles...).
- Marché de Noël / ventes artisanales

Vous trouverez de nombreuses fiches dans le coin des adhérents du site internet :

<http://www.francais-du-monde.org/le-coin-des-adherents/>

* * *